

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2013**

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 4 février 2013 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2  
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3  
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- A) Présences et ouverture de la séance du 4 février 2013 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 février 2013.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2013.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 29 janvier 2013.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
  - 1) Rapport du trésorier, activités électorales 2012.
  - 2) Chambre de commerce du Haut-Saint-François, renouvellement de l'adhésion de la municipalité 2013.
  - 3) Subvention du ministère des Transports, acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés sur les chemins du Bassin, Hodgman, Orr, Spring et de la rue Church (dossier 00019026-1 – 41038 (05) - 2012061540).
  - 4) Subvention du ministère des Transports, acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés sur les chemins Bassin, Hodgman, Orr, Spring et de la rue Church (dossier 00018962-1 – 41038 (05) - 2012061530).
  - 5) Course de motoneiges, autorisation en vertu du règlement 86-2007.
  - 6) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiements d'honoraires professionnels.
  - 7) Adoption d'un Fonds d'aide au développement local.

- 8) Engagement d'un salarié surnuméraire temporaire pour un poste d'inspecteur en bâtiment.
- 9) Détermination de différents loyers, secteur Sawyerville.
- 10) Comité consultatif d'urbanisme, renouvellement de mandat pour 3 membres.
- 11) Fonds de soutien aux territoires en difficultés de la MRC du Haut-Saint-François, contribution 2013.
- 12) Projet de stationnement pour améliorer les infrastructures d'accueil du musée Eaton Corner, engagement financier de la municipalité.
- 13) MRC du Haut-Saint-François, schéma de couverture de risques, entente de service. Autorisation de signature.
- 14) Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François, nomination des délégués en loisir pour l'année 2013.
- 15) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.
- 16) Vente d'un immeuble chemin Grenier au Club de l'Âge d'or (FADOQ), autorisation de signature de l'acte de vente.

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

Aucun.

**I) Propositions des membres du conseil.**

**J) Avis de motion.**

- 1) Règlement constituant un comité consultatif de développement.
- 2) Règlement relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires.

**K) Étude et adoption de règlements.**

- 1) Règlement 178-2013 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2013.

**L) Comptes du mois.**

**M) Varia.**

- 1) Pacte rural 2012-2013, approbation des projets devant faire l'objet des travaux. Abrogation de la résolution 2012-10-4120.
- 2) Achat d'une paveuse et d'un rouleau compacteur usagés. Adjudication d'un contrat.
- 3) Les Services Exp, assainissement des eaux usées du secteur de Johnville, offre de services professionnels pour la préparation du document d'appel d'offres de type « obligation de performances » pour la réalisation d'une nouvelle station d'épuration.
- 4) Dépenses incompressibles 2013.

- 5) Paiement des dépenses incompressibles 2013.
- 6) Financement pour un camion 10 roues usagé, une chargeuse-rétrocaveuse usagée et de l'équipement de déneigement. Abrogation de la résolution 2012-07-4059.
- 7) Financement pour un épandeur usagé.
- 8) Résolution d'appui à la Conférence régionale des élus de l'Estrie.
- 9) M. Joey Stickles, journalier. Mesures disciplinaires.
- 10) Projet du Pacte rural II, prolongation des délais prévus au plan de travail 2011-2012. Abrogation de la résolution 2012-06-4007.

**N) Période de questions.**

**O) Ajournement ou clôture de la séance.**

\*\*\*\*\*

**A) Présences et ouverture de la séance du 4 février 2013 par M. Noël Landry, maire.**

**B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 février 2013.**

Résolution 2013-02-4219

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 4 février 2013 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) Adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2013.**

Résolution 2013-02-4220

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2013 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 29 janvier 2013.**

Résolution 2013-02-4221

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 29 janvier 2013 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) Période de questions.**

- 1) Mme Mariette Desrosiers et M. André Breton s'adressent au conseil pour l'informer qu'il y a plusieurs camions qui se rendent aux anciennes installations de GPM Ripe. Ils demandent si la municipalité

est au courant des activités qui se tiennent à cet endroit. Le maire répond que l'entrepôt a été loué et que le locataire y entrepose du foin probablement pour la revente. Il termine en disant que d'autres vérifications seront faites.

Mme Desrosiers termine en demandant que les dates des collectes spéciales des gros déchets soient indiquées sur le calendrier des collectes régulières.

- 2) M. Michel Blais aborde les sujets suivants : le coût des trottoirs à Johnville, la révision des périmètres urbains, la convention collective des employés et la récupération des piles usagées. Le maire répond à ses questions.

## **F) Correspondance.**

Résolution 2013-02-4222

1. Bureau du Lieutenant-gouverneur du Québec — Dans le cadre du programme de Distinctions honorifiques, l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, souhaite décerner la Médaille pour les aînés à des personnes de notre région et il demande notre coopération pour soumettre des candidatures.
2. Ministre des Transports du Québec — Accusé de réception de la lettre du 11 décembre dernier concernant la demande de réévaluer l'efficacité du Plan d'intervention en infrastructures routières locales.
3. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs — Subvention obtenue pour 2012 grâce à la performance de notre ville en matière de gestion des matières résiduelles dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
4. Ministère de la Santé et des Services sociaux — Fluoration de l'eau potable au Québec.
5. Régie des alcools, des courses et des jeux — Demande de permis d'alcool pour le Resto des Hauts-Boisés.
6. Commission de protection du territoire agricole du Québec — Avis de modification de l'orientation préliminaire, dossier de madame Francine Lemay.
7. Commission de protection du territoire agricole du Québec — Accusé réception du cautionnement émis par Intact compagnie d'assurance dans le dossier de Gravières de l'Estrie inc.
8. Ville de Sherbrooke — Projet de règlement n° 913 modifiant le Règlement n° 537 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Municipalité de Fleurimont.
9. Ville de Sherbrooke — Projet de règlement n° 900 modifiant le Règlement n° 575 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Bromptonville.
10. Ville de Sherbrooke — Règlement n° 870 modifiant le règlement n° 3401 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Sherbrooke.
11. Fédération québécoise des municipalités — Aéroport de Neuville : la FQM et la Ville appellent le fédéral à faire respecter les compétences municipales en matière d'aménagement.

12. Chambre de commerce du Haut-Saint-François — Certificat en tant que membre pour l'année 2013.
13. La Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) — Journées de la persévérance scolaire en Estrie du 11 au 15 février 2013.
14. Corporation des Fleurons du Québec — Invitation à adhérer au programme des Fleurons du Québec.
15. École de technologie supérieure – Offre de plus de 130 formations en management, informatique, technologie, compétences professionnelles.
16. Carrefour action municipale et famille — Invitation à la Tournée du 25<sup>e</sup> anniversaire du Carrefour action municipale et famille.
17. Coup de cœur Estrie.com — La campagne de Coup de cœur Estrie.com se met en branle.

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **G) Autres sujets - Activités de proximité.**

- 1) Rapport du trésorier, activités électorales 2012.

Dépôt du rapport 2012.

- 2) Chambre de commerce du Haut-Saint-François, renouvellement de l'adhésion de la municipalité 2013.

Résolution 2013-02-4223

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'autoriser le paiement de 172,46 \$ pour le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François pour l'année 2013.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Subvention du ministère des Transports, acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés sur les chemins du Bassin, Hodgman, Orr, Spring et de la rue Church (dossier 00019026-1 – 41038 (05) - 2012061540).

Résolution 2013-02-4224

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve le rapport concernant les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins du Bassin, Hodgman, Orr, Spring et sur la rue Church pour un montant subventionné de 40 000 \$, conformément aux stipulations du ministère des Transports (dossier 00019026-1 – 41038 (05) - 2012061540);

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Subvention du ministère des Transports, acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés sur les chemins du Bassin, Hodgman, Orr, Spring et de la rue Church (dossier 00018962-1 – 41038 (05) - 2012061530).

Résolution 2013-02-4225

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve le rapport concernant les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins du Bassin, Hodgman, Orr, Spring et la rue Church pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux stipulations du ministère des Transports (dossier 00018962-1 – 41038 (05) - 2012061530);

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Course de motoneiges, autorisation en vertu du règlement 86-2007.

Résolution 2013-02-4226

CONSIDÉRANT que M. Luc Veilleux demande l'autorisation pour la tenue d'une course de motoneiges le 16 février 2013 en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée la lettre datée du 21 janvier 2013.

QUE la municipalité autorise le prêt d'équipements tel que demandé;

QUE le service incendie et le service de premiers répondants seront disponibles en cas d'urgence seulement;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiements d'honoraires professionnels.

Résolution 2013-02-4227

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 022,50 \$ (incluant les taxes) à Marc Turcotte, urbaniste-conseil, concernant des honoraires professionnels dans le dossier de la refonde des règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Adoption d'un Fonds d'aide au développement local.

Résolution 2013-02-4228

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire se doter d'un Fonds d'aide au développement local destiné au démarrage, à l'expansion, à l'acquisition ou à la consolidation d'entreprises;

CONSIDÉRANT que ce fonds vise aussi à soutenir le démarrage, le développement et la consolidation d'entreprises d'économie sociale ou de volets d'économie sociale dans des organisations existantes, sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton, dans tous les secteurs d'activités qui répondent aux besoins de la population et des collectivités;

CONSIDÉRANT que pour se prévaloir de ce programme, des critères d'admissibilité sont établis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'adopter le Fonds d'aide au développement local et d'allouer un montant de 20 000 \$ pour l'année 2013.

Les documents relatifs à ce programme sont annexés à la présente résolution et en font partie intégrante.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Engagement d'un salarié surnuméraire temporaire pour un poste d'inspecteur en bâtiment.

Résolution 2013-02-4229

CONSIDÉRANT que pour accélérer le traitement des dossiers par l'inspectrice en bâtiment et en environnement, il y a lieu d'engager un salarié surnuméraire;

CONSIDÉRANT que le conseil, par la résolution 2004-06-0961, autorise le personnel-cadre à procéder à l'engagement de personnel temporaire selon les dispositions de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à procéder à l'embauche de M. Luc Deslongchamps à titre d'inspecteur en bâtiment pour environ 2 mois.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Détermination de différents loyers, secteur Sawyerville.

Résolution 2013-02-4230

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu :

QU'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, le coût mensuel de location pour les logements situés à Sawyerville soit établi de la façon suivante :

6, rue Church, appartement 1	310 \$
6, rue Church, appartement 2	310 \$
6, rue Church, appartement 3	315 \$
6, rue Church, appartement 4	315 \$
11, chemin Clifton, appartement 5	285 \$
11, chemin Clifton, appartement 6	320 \$
11, chemin Clifton, appartement 7	320 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Comité consultatif d'urbanisme, renouvellement de mandat pour 3 membres.

Résolution 2013-02-4231

CONSIDÉRANT que le mandat de certains membres du Comité consultatif d'urbanisme doit être renouvelé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu de renouveler le mandat des personnes suivantes :

Siège	Nom	Fin du mandat
2	Jean Tremblay	2015-02-01
4	Alain Lussier	2015-02-01
6	Pascal Yergeau	2015-02-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Fonds de soutien aux territoires en difficultés de la MRC du Haut-Saint-François, contribution 2013.

Résolution 2013-02-4232

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 863 \$ à la MRC du Haut-Saint-François concernant le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) pour l'année 2013, en conformité avec la résolution 2010-01-3022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Projet de stationnement pour améliorer les infrastructures d'accueil du musée Eaton Corner, engagement financier de la municipalité.

Résolution 2013-02-4233

CONSIDÉRANT le projet de stationnement pour améliorer les infrastructures d'accueil dans le développement du musée Eaton Corner;

CONSIDÉRANT que la municipalité est d'avis que cette infrastructure est indispensable pour répondre à l'accueil du nombre croissant de visiteurs;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire s'impliquer financièrement dans la réalisation de ce projet majeur pour le développement du tourisme local et régional;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'aviser le musée Eaton Corner que la municipalité s'engage financièrement pour un montant de 51 000 \$ réparti sur 3 ans tel que décrit dans le programme triennal des dépenses en immobilisations 2013-2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) MRC du Haut-Saint-François, schéma de couverture de risques, entente de service. Autorisation de signature.

Ce point est reporté.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François, nomination des délégués en loisir pour l'année 2013.

Résolution 2013-02-4234

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu de nommer le conseiller Yvon Turcotte et la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, Karine Demarchi, pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton sur le Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François pour l'année 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2013-02-4235

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 4 832,40 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Services exp inc. concernant les dossiers du puits chemin du Bassin et la réfection de la rue de la Source.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Vente d'un immeuble chemin Grenier au Club de l'Âge d'or (FADOQ), autorisation de signature de l'acte de vente.

Résolution 2013-02-4236

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente d'un immeuble situé au 375, chemin Grenier au Club de l'Âge d'or (FADOQ), secteur Cookshire.

Cet acte de vente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

Aucun sujet.

**I) Propositions des membres du conseil.**

Aucune.

**J) Avis de motion.**

- 1) Règlement constituant un comité consultatif de développement.

Résolution 2013-02-4237

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Turcotte qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement constituant un comité consultatif de développement.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de

dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

2) Règlement relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires.

Résolution 2013-02-4238

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

#### **K) Étude et adoption de règlements.**

1) Règlement 178-2013 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2013.

Résolution 2013-02-4239

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter le règlement 178-2013 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **L) Comptes du mois**

Résolution 2013-02-4240

##### **Compte salaires**

**105 088,91 \$**

##### **Compte général**

201300120 (I)	RICHARD LEMELIN	560,46 \$
201300121 (I)	CHARLES-ANTOINE SAUCIER	772,28 \$
201300122 (I)	CONSTRUCTION GROUPE	100 577,62 \$
201300123 (I)	GRAHAM SCOTT	377,29 \$
201300126 (I)	TERRIEN, COUTURE	1 471,68 \$
201300127 (I)	MICHEL J. CÔTÉ	2 609,48 \$
201300128 (I)	CHAMBRE DE COMM. EAST	172,46 \$
201300129 (I)	LE BOISÉ DE COOKSHIRE INC.	12 303,00 \$
201300130 (I)	INFOTECH	20 536,21 \$
201300131 (I)	MARTIN TREMBLAY	129,60 \$
201300132 (I)	RÉGENT TURCOTTE	798,40 \$
201300133 (I)	BENJEL CHIMISTES CONSEIL	1 426,84 \$
201300134 (I)	ÉQUIPEMENTS LOURDS	3 820,86 \$
201300135 (I)	AGENCE DU REVENU DU	6 937,65 \$
201300136 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	15 980,90 \$
201300137 (I)	CHRISTIAN BOUTIN /	450,00 \$
201300138 (I)	HYDRO QUÉBEC	5 780,92 \$

201300139 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 138,41 \$
201300140 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 051,01 \$
201300141 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT	5 889,40 \$
201300142 (I)	PITNEY WORKS	197,54 \$
201300143 (I)	LA COOP DES CANTONS	3 358,74 \$
201300144 (I)	LES PÉTROLES SHERBROOKE	103,28 \$
201300145 (I)	RESTAURANT SAWYERVILLE	65,90 \$
201300146 (I)	MONTREAL, MAINE &	3 861,45 \$
201300147 (I)	GAZ MÉTRO	498,93 \$
201300148 (I)	MÉGABURO	163,42 \$
201300149 (I)	CORRIVEAU ROGER	500,00 \$
201300150 (I)	ANN ROTHFEL	500,00 \$
201300151 (I)	CROIX-ROUGE CANADIENNE	784,50 \$
201300152 (I)	ACSIQ	252,95 \$
201300153 (I)	NICOLE JOLICOEUR	236,01 \$
201300154 (I)	KARINE DEMARCHI	103,32 \$
201300155 (I)	AGENCE DU REVENU DU	14 160,75 \$
201300156 (I)	Desjardins sécurité financière	2 224,96 \$
201300157 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	31 287,85 \$
201300158 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	947,52 \$
201300159 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER -	2 753,71 \$
201300160 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER -	5 287,45 \$
201300161 (I)	SYNDICAT DES	1 934,89 \$
201300162 (I)	CHENIL BOUBOU	1 000,00 \$
201300163 (I)	LAURENT & CLAUDETTE	465,00 \$
201300164 (I)	PAROISSE SAINT-CAMILLE-	600,00 \$
201300165 (I)	JEFF CROSS	2 000,00 \$
201300166 (I)	DONALD BOUCHARD	1 475,00 \$
201300167 (I)	JEFF MCCORMICK	1 250,00 \$
201300168 (I)	DANIEL BERNARD	3 375,00 \$
201300169 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT	3 449,25 \$
201300170 (I)	ÉQUIPEMENTS LOURDS	1 253,35 \$
201300172 (I)	HYDRO QUÉBEC	21 874,83 \$
201300173 (I)	GESTION GILLES GENEST	56,52 \$
201300174 (I)	BELL CANADA	2 420,24 \$
201300175 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE	31,04 \$
201300176 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	4 809,03 \$
201300177 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 012,42 \$
201300178 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-	9,19 \$
201300179 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	2 984,37 \$
201300180 (I)	GROUPE CCL	817,46 \$
201300181 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	37,32 \$
201300182 (I)	FEDERATION QUEBECOISE	100,38 \$
201300183 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	267,90 \$
201300184 (I)	ATELIER FORTIN ET FILS INC.	69,33 \$
201300185 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	579,47 \$
201300186 (I)	LES INDUSTRIES WAJAX LTEE	612,44 \$
201300187 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE	1 087,16 \$
201300188 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	600,17 \$
201300189 (I)	PREVIMED INC.	115,80 \$
201300190 (I)	STEVEN HARVEY	294,05 \$
201300191 (I)	LUC LETENDRE	55,95 \$
201300192 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	13,97 \$
201300193 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 534,81 \$
201300194 (I)	LES DEMARREURS ET	349,81 \$
201300195 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	143,75 \$
201300196 (I)	C.M.P. MAYER INC.	283,42 \$
201300197 (I)	GROUPE CAMERON	247,24 \$
201300198 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE	63,18 \$
201300199 (I)	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	37,00 \$
201300200 (I)	TARDIF DIESEL INC.	267,31 \$
201300201 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	238,73 \$
201300202 (I)	ELECTRO MIG	2 759,40 \$
201300203 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	413,98 \$
201300204 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET	175,44 \$
201300205 (I)	GENERAL BEARING SERVICE	172,03 \$

201300206 (I)	SERRURIER HARMER	627,73 \$
201300207 (I)	GENERAL TRAITEMENT	80,48 \$
201300208 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	2 074,78 \$
201300209 (I)	MACKIE SHERBROOKE INC.	336,82 \$
201300210 (I)	FORMATION URGENCE VIE	279,98 \$
201300211 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	468,13 \$
201300212 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE	383,33 \$
201300213 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ	2 190,46 \$
201300214 (I)	LES PÉTROLES SHERBROOKE	29 096,97 \$
201300215 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT	320,00 \$
201300216 (I)	Sébastien Breault	258,71 \$
201300217 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	426,14 \$
201300218 (I)	CAMPAGNA, MICHEL	68,25 \$
201300219 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	2 357,22 \$
201300220 (I)	BIOLAB - Division Thetford	207,54 \$
201300221 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	662,35 \$
201300222 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR	52,00 \$
201300223 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	135,67 \$
201300224 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	154,09 \$
201300225 (I)	RÉAL HUOT INC.	269,40 \$
201300226 (I)	NETRÉVOLUTION	76,87 \$
201300227 (I)	CENTRE DE RENOVATION G.	173,39 \$
201300228 (I)	ACTION SOLUTIONS SANS FIL	232,94 \$
201300229 (I)	GILLES ROY	500,00 \$
201300230 (I)	GAZ MÉTRO	337,79 \$
201300231 (I)	TRANSPORT GUY HAMEL	7 342,89 \$
201300232 (I)	CHEM ACTION INC.	111,53 \$
201300233 (I)	RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	11 256,31 \$
201300234 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL	134,52 \$
201300235 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT	17 849,88 \$
201300236 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER	8 004,88 \$
201300237 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	60,91 \$
201300238 (I)	MACPEK INC.	2 415,87 \$
201300239 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	300,33 \$
201300240 (I)	CORRIVEAU ROGER	264,49 \$
201300241 (I)	CENTRE DE L'AUTO	1 504,77 \$
201300242 (I)	ACIERS SIMMONDS LTÉE	172,46 \$
201300243 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 891,78 \$
201300244 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	74,45 \$
201300245 (I)	GROUPE GEMEC QUÉBEC	856,32 \$
201300246 (I)	Prévost, Sébastien	261,21 \$
201300247 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAULT	543,80 \$
201300248 (I)	DOWD ADAM	56,70 \$
201300249 (I)	Silk Performance	68,93 \$
201300250 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	163 067,50 \$

**Total: 674 509,86 \$**

*Liste des chèques annulés pour la période demandée*

201300124	THERRIEN, COUTURE S.E.N.C.R.L (S)	494,39 \$
201300125	THERRIEN, COUTURE S.E.N.C.R.L (I)	494,39 \$

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tel que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**M) Varia**

- 1) Pacte rural 2012-2013, approbation des projets devant faire l'objet des travaux. Abrogation de la résolution 2012-10-4120.

Résolution 2013-02-4241

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton approuve les 2 projets devant faire l'objet des travaux du pacte rural 2012-2013 pour un montant disponible de 80 200 \$ soient :

Fiche projet no 1

Projet Ferme d'antan Eaton Corner pour un montant de 55 000 \$ (argent du pacte rural 32 000 \$).

Fiche projet no 2

Projet Piste multifonctionnelle pour un montant de 250 000 \$ :

- i. Argent du pacte rural local 48 200 \$
- ii. Argent du pacte rural territorial 15 000 \$

QUE les deux projets déposés sont conformes aux priorités du plan de travail 2012-2013 de la municipalité;

QUE selon le 5<sup>e</sup> point de la clause 3.1.1 de l'entente, la piste pour véhicules motorisés sera séparée de la piste pour les utilisateurs non motorisés;

QUE la municipalité s'engage à une participation financière de 5 000 \$ pour le projet Ferme d'antan du Musée Eaton Corner et de 112 955,12 \$ pour le projet de la piste multifonctionnelle;

QUE le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à ces projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Achat d'une paveuse et d'un rouleau compacteur usagés. Adjudication d'un contrat.

Résolution 2013-02-4242

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'une paveuse et d'un rouleau compacteur usagés, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

	<u>Paveuse</u>	<u>Rouleau</u>
Insta-Mix	19 600 \$	17 900 \$
D'Amiko	---	---

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'accepter l'offre de Insta-Mix, au montant de 19 600 \$ (avant taxes) pour la paveuse et au montant de 17 900 \$ (avant taxes) pour le rouleau, conformément à sa soumission ouverte le 31 janvier 2013 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Les Services Exp, assainissement des eaux usées du secteur de Johnville, offre de services professionnels pour la préparation du

document d'appel d'offres de type « obligation de performances » pour la réalisation d'une nouvelle station d'épuration.

Résolution 2013-02-4243

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy il est résolu d'accepter l'offre de services professionnels de Services exp inc. datée du 30 janvier 2013, d'un montant de 21 500 \$ (avant taxes), pour la préparation du document d'appel d'offres de type « obligation de performances » pour la réalisation d'une nouvelle station d'épuration sur le chemin des Iris à Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Dépenses incompressibles 2013.

Résolution 2013-02-4244

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'accepter la liste des dépenses incompressibles 2013 totalisant 3 529 152 \$ telle que déposée par la trésorière.

	ADMINISTRATION GENERALE	
0211000131	Salaires - Élus municipaux 2/3	71 100 \$
0211000133	Remboursement dépenses - Élus 1/3	36 000 \$
0213000310	Frais de déplacement & autres	3 500 \$
0211000331	Téléphones - Cellulaires - Élus	500 \$
0213000310	Frais de déplacement & autres	5 500 \$
0213000321	Postes et courrier	10 500 \$
0213000331	Télécommunications - Gestion financière	6 400 \$
0213000420	Assurances - responsabilité civile	115 000 \$
0213000527	Fourniture bureau - Entretien équipements informatiques	25 000 \$
0213000141	Salaires - Gestion financière	300 000 \$
0213000200	Contribution employeurs	84 000 \$
0213001345	Avis public	20 000 \$
02130002149	Salaire CRT	5 000 \$
0213002339	Fibre optique	10 000 \$
0219000141	Hôtel de Ville - Salaire	5 000 \$
0219001141	Hôtel de Ville - Salaire concierge	7 200 \$
0219000681	Hôtel de Ville - électricité	8 000 \$
	TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	712 700 \$
	SECURITE PUBLIQUE	
0221000141	Salaires - Brigadiers scolaires	36 000 \$
0221000200	Contribution employeur	10 100 \$
0222000141	Salaires - Bâtiments Shermag	1 500 \$
0222000310	Remboursement Dépenses - Pompiers	1 700 \$
0222000331	Télécommunications pompiers	25 000 \$
0222000631	Essence - Véhicules incendie	10 000 \$
0222000645	Immatriculation - Véhicules incendie	10 000 \$
0222001141	Salaires - Entretien véhicules incendie	6 000 \$
0222001200	Contribution employeur	2 240 \$
0222001681	Électricité supprimeur Bonair	3 000 \$
0222003141	Salaires - Pompiers (sorties)	125 000 \$
0222003200	Contribution employeur	39 200 \$
0222005141	Salaires - Administration Incendie	25 000 \$
0222005200	Contribution employeur	7 000 \$
0222006141	Salaires - Formation	25 000 \$
0222006200	Charges sociales	7 000 \$
0222021141	Salaires caserne Johnville	1 000 \$
0222021522	Entretien caserne Johnville	20 000 \$

0222022141	Salaires caserne Cookshire	4 000 \$
0222022522	Entretien caserne Cookshire	2 000 \$
0222023141	Salaires caserne Sawyerville	500 \$
0222023200	Contribution employeur	150 \$
0222023522	Entretien caserne Sawyerville	7 000 \$
0222024141	Préventionniste - Salaire	62 000 \$
0222024200	Contribution employeur	17 360 \$
0222024310	Préventionniste - Divers - Déplacement	1 500 \$
0222024526	Préventionniste - Équipement	2 000 \$
0222026141	Salaires - Visite de prévention	12 000 \$
0222026525	Visite de prévention - divers	6 000 \$
0222026525	Appareil respiratoire- Inspection	0 \$
0223000141	Salaires - Premiers Répondants (sorties)	30 000 \$
0223000200	Contribution employeur	8 400 \$
0223000631	Essence - Véhicules premiers répondants	500 \$
0229000451	Contrôle des Animaux	14 000 \$
	TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	522 150 \$
	TRANSPORT	
0232000141	Salaire - Formation voirie	500 \$
0232000331	Télécommunications - Voirie municipale	22 000 \$
0232001141	Salaires - Voirie municipale	230 000 \$
0232001200	Contribution employeur	64 400 \$
0233000141	Salaires - Enlèvement neige	175 000 \$
0233000200	Contribution employeur	49 000 \$
0232000455	Immatriculation	32 000 \$
0232000631	Essence et huile	240 000 \$
0234000681	Éclairage des rues - Électricité	42 000 \$
	TOTAL TRANSPORT	854 400 \$
	HYGIENE DU MILIEU	
0241000141	Salaires Aqueduc	115 000 \$
0241000200	Contribution employeur	32 200 \$
0241000681	Électricité réseau aqueduc	22 000 \$
0241000453	Analyses d'Eau potable	5 000 \$
0241001141	Salaires Formation Aqueduc	1 000 \$
0241011141	Salaires Aqueduc - Johnville	5 000 \$
0241011200	Contribution employeur	1 400 \$
0241430141	Épuration-salaire - Johnville	5 000 \$
0241430200	Contribution employeur	1 400 \$
0241430522	Épuration - entretien Johnville	600 \$
0241430681	Épuration - électricité Johnville	1 000 \$
0241430453	Épuration - analyse Johnville	400 \$
0241440141	Épuration-salaire - Cookshire-Sawyerville	27 000 \$
0241440200	Contribution employeur	7 560 \$
0241440681	Épuration-électricité - Cookshire-Sawyerville	30 000 \$
0241440453	Épuration - analyse Cookshire-Sawyerville	4 000 \$
0241460141	Salaire boues, fosses septiques et lagunes	22 000 \$
0241460200	Contribution employeur	6 200 \$
0241460522	Entretien lagunes	1 000 \$
0241530141	Salaires - Égouts - Johnville	3 100 \$
0241530200	Contribution employeur	870 \$
0241540141	Salaires - Égouts - Cookshire-Sawyerville	31 000 \$
0241540200	Contribution employeur	8 700 \$
0245110141	Salaires - Enlèvement des ordures	36 000 \$
0245110200	Contribution employeur	10 100 \$
0245200414	Salaires - Collecte Sélective	30 000 \$
0245200200	Contribution employeur	9 500 \$
	TOTAL HYGIENE DU MILIEU	417 030 \$
	AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT	

0261000141	Salaires - urbanisme	62 000 \$
0261000200	Contribution employeur	17 400 \$
026100454	Frais de formation - Urbanisme	2 500 \$
0261001320	Urbanisme - Remboursement dépenses	1 000 \$
0269010141	Salaires - Bâtiment aéroport	1 000 \$
0269010200	Contribution employeur	280 \$
0269010522	Entretien - Bâtiment aéroport	2 000 \$
	TOTAL AMÉNAGEMENT ET URBANISME	86 180 \$
	LOISIRS ET CULTURE	
0270120141	Salaires - Centre communautaire Johnville	3 100 \$
0270120200	Contribution employeur	900 \$
0270120331	Télécommunication Centre Communautaire Johnville	1 000 \$
0270120521	Entretien - Centre communautaire Johnville	12 000 \$
0270121141	Salaires - Concierge Centre comm. Johnville	5 000 \$
0270130141	Salaires - Patinoires	11 000 \$
0270130200	Charges sociales	3 100 \$
0270130331	Dépenses de Communications - Patinoires	3 000 \$
0270130522	Entretien - Patinoires	15 000 \$
0270130447	Contrats patinoires	32 000 \$
0270140141	Salaires Piscines - animateurs	18 400 \$
0270140200	Charges sociales	5 200 \$
0270140522	Entretien - Piscine Cookshire	8 000 \$
0270141141	Salaires - Piscine Cookshire - Travaux publics	5 100 \$
0270141200	Charges sociales	1 450 \$
0270150141	Salaires - Parcs & Terrains de jeux	56 100 \$
0270150200	Charges sociales	15 700 \$
0270150521	Entretien - Parcs & Terrains de jeux	30 000 \$
0270151141	Salaires - Coordonnateur en Loisirs	63 000 \$
0270151200	Contribution employeur	17 700 \$
0270151310	Coordonnateur - Frais de déplacement	1 500 \$
0270230141	Bibliothèque-salaire-responsable	10 000 \$
0270230200	Charges sociales	2 800 \$
0270230331	Bibliothèque télécommunications	3 500 \$
0270231141	Bibliothèque Johnville - Salaires	1 100 \$
0270231200	Charges sociales	310 \$
0270231519	Bibliothèque - Loyer Johnville	6 000 \$
0270231522	Bibliothèque -Entretien Johnville	1 000 \$
0270291141	Édifice Eaton Corner - salaires	1 100 \$
0270291200	Contribution employeur	310 \$
0270291522	Édifice Eaton Corner - Entretien	6 500 \$
0270296970	Remboursement loisirs et culture	10 000 \$
	TOTAL LOISIRS ET CULTURE	350 870 \$
	FRAIS DE FINANCEMENT	
0292100882	Intérêts sur emprunts temporaires	5 000 \$
0292100841	Intérêt sur obligation	103 847 \$
0292100845	Crédit-Bail	18 970 \$
0299000888	Frais bancaires	2 000 \$
0321000000	Rachat d'obligation	456 005 \$
	TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	585 822 \$
	TOTAL DES DEPENSES INCOMPRESIBLES 2013	3 529 152 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Paiement des dépenses incompressibles 2013.

Résolution 2013-02-4245

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon



Turcotte, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise que le paiement des dépenses incompressibles 2013 soit fait aux dates d'échéances sans attendre l'autorisation officielle du conseil. Cependant, ces dépenses devront être quand même incluses mensuellement dans la liste des comptes à approuver.

Ces dépenses sont les dépenses incompressibles totalisant 3 529 152 \$ autorisées par la résolution 2013-02-4244 datée du 4 février 2013.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Financement pour un camion 10 roues usagé, une chargeuse-rétrocaveuse usagée et de l'équipement de déneigement. Abrogation de la résolution 2012-07-4059.

Résolution 2013-02-4246

ATTENDU QUE la municipalité désire acheter, par contrat de vente à tempérament régi par les articles 1745 et suivants du Code civil du Québec, le ou les biens mentionnés ci-dessous;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît que la cession du contrat par le vendeur est nécessaire pour que le prix ou le solde du prix de vente soit payable par versements périodiques;

ATTENDU QUE la municipalité a été avisée que le vendeur a cédé ou s'apprête à céder au cessionnaire mentionné ci-dessous, tous ses droits dans le contrat de vente;

ATTENDU QUE la cession du contrat au cessionnaire n'affecte pas ou n'affectera pas les droits de la municipalité contre le vendeur et/ou le fabricant du ou des biens vendus;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu :

QUE la municipalité achète de Bock inc. par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, le bien suivant : chargeuse-rétrocaveuse Case 580 5 M2 no de série N6C410097 au prix de 50 588,50 \$ incluant la TVQ, une somme de (7 698,25\$) incluant la TVQ étant payé comptant ;

QUE la municipalité achète de Centre du camion Gamache inc. par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, le bien suivant : camion 10 roues Sterling 2007, no de série 2FZHAZDE77AY10253 au prix de 86 880,25 \$ incluant la TVQ;

QUE la municipalité achète de divers fournisseurs par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, le bien suivant : équipements de déneigement, au prix de 23 913,00 \$ incluant la TVQ;

QUE le prix de vente ou le solde de ceux-ci si une partie du prix est payée comptant (ci-après appelés «le solde du prix de vente»), porte intérêt à taux variable au taux préférentiel de trois (3) % majoré de 0, 50 % l'an ;

QUE le solde du prix de vente et les intérêts sur ceux-ci soient payables en fonction d'un amortissement de 36 mois;

QUE la municipalité accepte la cession du contrat de vente en faveur de la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés, qu'elle accepte de faire ses paiements périodiques au cessionnaire, qu'elle réserve ses droits contre le vendeur et/ou le fabricant du ou des biens achetés et qu'elle renonce à faire valoir contre le cessionnaire tout défaut de fonctionnement ou autre vice ou irrégularité relatifs aux biens qu'elle pourra invoquer contre le vendeur du ou des biens;

QUE M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à signer le contrat de vente à tempérament conforme aux modalités susmentionnées, ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner plein effet à la présente résolution.

Cette résolution abroge la résolution 2012-07-4059.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Financement pour un épandeur usagé.

Résolution 2013-02-4247

ATTENDU QUE la municipalité désire acheter, par contrat de vente à tempérament régi par les articles 1745 et suivants du Code civil du Québec, le ou les biens mentionnés ci-dessous;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît que la cession du contrat par le vendeur est nécessaire pour que le prix ou le solde du prix de vente soit payable par versements périodiques;

ATTENDU QUE la municipalité a été avisée que le vendeur a cédé ou s'apprête à céder au cessionnaire mentionné ci-dessous, tous ses droits dans le contrat de vente;

ATTENDU QUE la cession du contrat au cessionnaire n'affecte pas ou n'affectera pas les droits de la municipalité contre le vendeur et/ou le fabricant du ou des biens vendus;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu :

QUE la municipalité achète d'Équipements lourds Papineau inc. par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, le bien suivant : épandeur en V conventionnel, marque EL, modèle 400D13, au prix de 24 999,72 \$ incluant les taxes, la somme de 1 087,18 \$ étant payable comptant ;

QUE le prix de vente ou le solde de ceux-ci si une partie du prix est payée comptant (ci-après appelés «le solde du prix de vente»), porte intérêt à taux variable au taux préférentiel de trois (3) % majoré de 0,50 % l'an ;

QUE le solde du prix de vente et les intérêts sur ceux-ci soient payables en fonction d'un amortissement de 36 mois;

QUE la municipalité accepte la cession du contrat de vente en faveur de la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés, qu'elle accepte de faire ses paiements périodiques au cessionnaire, qu'elle réserve ses droits contre le vendeur et/ou le fabricant du ou des biens achetés et qu'elle renonce à faire valoir contre le cessionnaire tout défaut de fonctionnement ou autre vice ou irrégularité relatifs aux biens qu'elle pourra invoquer contre le vendeur du ou des biens;

QUE M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à signer le contrat de vente à tempérament conforme aux modalités susmentionnées, ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner plein effet à la présente résolution.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Résolution d'appui à la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

Résolution 2013-02-4248

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus a comme mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux. Elle est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour l'Estrie;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Estrie est composé de 18 élus municipaux et de 9 représentants de la société civile;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus de l'Estrie élabore et met en œuvre le plan quinquennal de développement régional, en étroite collaboration avec le monde municipal et les acteurs du développement socio-économique;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus est la seule organisation où peuvent se réunir, en un même forum, les élus de l'ensemble du territoire, qu'ils soient maires ou préfets;

CONSIDÉRANT que les instances municipales et sectorielles contribuent à la planification et à la concertation coordonnée par la Conférence régionale des élus, afin d'établir des consensus pour un développement cohérent du territoire estrien.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon et résolu :

DE reconnaître le rôle essentiel de la Conférence régionale des élus de l'Estrie;

D'appuyer les représentations auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et de l'ensemble du gouvernement du Québec.

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton est d'avis que le Fonds de développement régional (FDR) soit réparti et administré par les Centres locaux d'emploi (CLD).

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) M. Joey Stickles, journalier. Mesures disciplinaires.

Résolution 2013-02-4249

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de suspendre pour 3 jours M. Joey Stickles, journalier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics précisées dans la lettre adressée à M. Stickles en date du 29 janvier 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Projet du Pacte rural II, prolongation des délais prévus au plan de travail 2011-2012. Abrogation de la résolution 2012-06-4007.

Résolution 2013-02-4250

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu de demander une prolongation jusqu'en avril 2013 pour les projets du Pacte rural II prévus dans le plan de travail 2011-2012. Cette demande de prolongation exclut le projet du Musée d'Eaton Corner.

Cette résolution abroge la résolution 2012-06-4007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**N) Période de questions.**

- 1) M. Michel Blais demande des précisions sur les points G-8, G-9 et G-10 de l'ordre du jour. Le maire répond à ses questions.

**O) Levée de la séance.**

Résolution 2013-02-4251

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier